



DÉCISION DU MAIRE
N° DEC2025-089
PRISE EN VERTU DES
POUVOIRS DÉLÉGUÉS PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Avenant n°1 – Marché de fourniture et livraison de repas en liaison froide – Petite crèche Bernadette Després

Le Maire de la ville de Semoy,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

Vu l'article L.2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°36/20 en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur, s'agissant des contrats relatifs aux besoins de fournitures et services, à 100 000 € HT et s'agissant des contrats relatifs aux travaux publics, à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1 : De signer avec l'entreprise API RESTAURATION située à MONS-EN-BAROEUL (59) un avenant intégrant la prestation « goûter 2 éléments » dans le bordereau des prix unitaires qui n'était pas prévu initialement au marché, permettant au service de la petite enfance de la commune de passer commande pour des goûters pour les « moyens ».

Article 2 : Le montant des prix unitaires ajoutés est de 0,74€ HT, soit 0,78€ TTC.

Article 3 : De rendre compte, conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, de la présente décision au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal et figurera au registre des délibérations.

Fait à Semoy, le 17 octobre 2025

Le Maire,
Laurent BAUDE



Transmission et réception en préfecture le : 20 OCT. 2025

Publication numérique le : 20 OCT. 2025

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
-date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
-date de sa publication et/ou de sa notification

AAPC n°2025-001
Fourniture et livraison de repas en liaison froide – Petite crèche

AVENANT N°1

A - Identification de l'acheteur

Mairie de SEMOY
20 place François Mitterrand 45400 SEMOY
Représentant légal : Laurent BAUDE, Maire

B - Identification du titulaire du marché public

Société API RESTAURATION
384 rue du Général de Gaulle
59370 MONS en BAROEUL

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Fourniture et livraison de repas en liaison froide – Petite crèche de la commune de SemoY

■ Date de la notification du marché public : 04/04/2025

■ Durée d'exécution du marché public : 4 ans

■ Montants initiaux du marché public :

Prestation	Prix unitaire en euros hors taxes	Prix unitaire en euros toutes taxes comprises
PETIT MENU DIVERSIFICATION	NP	NP
MENU BÉBÉ	3,59	3,79
MENU MOYEN	3,84	4,05
MENU GRAND	4,08	4,30
GOÛTER 6-12 mois	0,55	0,58
GOÛTER + de 12 mois	1,10	1,16

D - Objet de l'avenant

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID : 045-214503088-20251017-DEC2025_089-CC



■ Modifications introduites par le présent avenant :

Ajout de la prestation « goûter 2 éléments » à destinations des convives « moyens » au prix unitaire de 0,74€ HT.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :



Non



Oui

Nouveaux montants du marché public :

Prestation	Prix unitaire en euros hors taxes	Prix unitaire en euros toutes taxes comprises
PETIT MENU DIVERSIFICATION	NP	NP
MENU BÉBÉ	3,59	3,79
MENU MOYEN	3,84	4,05
MENU GRAND	4,08	4,30
GOÛTER 6-12 mois	0,55	0,58
GOÛTER 2 ELEMENTS « MOYEN »	0,74	0,78
GOÛTER + de 12 mois	1,10	1,16

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le



ID : 045-214503088-20251017-DEC2025_089-CC

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CORMIER Sébastien Responsable Développement	A Pithiviers, Le	Signé par :  CB745B9B670B438...

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : SEMOY, le 17 octobre 2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,
Laurent BAUDE



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

